



COMMUNE DE SAXON
Route du Village 42 - 1907 Saxon (VS)
www.saxon.ch



POLICE INTERCOMMUNALE DES DEUX RIVES

CHARRAT - ISERABLES - RIDDES - SAILLON - SAXON

Patrouilleurs des premiers jours, pas « trouillards » de nos jours...

Si les effectifs scolaires ont triplé en quatre décennies, l'augmentation du trafic routier a suivi la même courbe exponentielle durant ce même laps de temps ! Fort de ce constat, le Conseil communal a procédé à une analyse du trafic à la hauteur de l'école ainsi que sur la route cantonale en collaboration avec les polices communale et cantonale. **Le rapport établi à la suite de cette observation fait état d'un trafic journalier moyen pour les jours ouvrables de 8696 véhicules en voie bidirectionnelle, dont notamment 5987 voitures, 1218 camionnettes, 438 deux-roues et 1053 camions. Le décompte relève le passage de 482 véhicules de 8h00 à 9h00 et 675 entre 16h00 et 17h00. Le trafic sur cette route rectiligne peut donc être qualifié de dense, principalement le matin entre 7h00 et 9h00, mais surtout en fin de journée entre 16h00 et 17h00.**

Au vu de ce qui précède et tenant compte des éléments suivants :

- la charge de trafic, notamment le trafic lourd,
- l'emplacement des passages piétons sur une route limitée à 50 km/h,
- les différents horaires de classe,

la Police cantonale, la Police Intercommunale des Deux Rives, en accord avec l'Administration communale et la Direction des écoles, ont décidé de mettre en service le système des coachs scolaires.

Qu'est-ce qu'un coach ?

- une personne munie d'un gilet qui aide les enfants à traverser la route ;
- le coach n'arrête pas les voitures, mais se tient à proximité des enfants ;
- il s'assure que les enfants choisissent le moment opportun pour traverser ;
- il rappelle les règles de sécurité : s'arrêter - regarder - écouter - traverser en marchant ;
- il assure la présence d'un adulte ;
- les enfants apprennent à être attentifs, à traverser en sécurité.

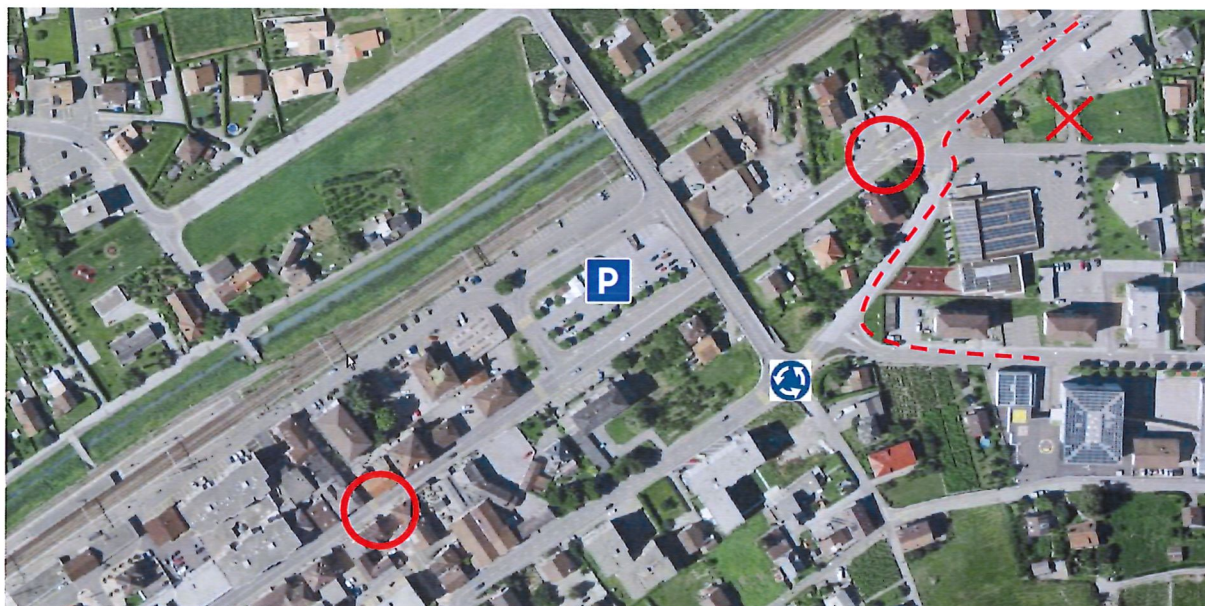
Désirant rendre opérationnel ce nouveau système dès la rentrée d'août 2018, nous sommes à la recherche de plusieurs personnes pour compléter notre équipe.

Horaires de présence des coachs

Les coachs scolaires seront présents aux passages piétons de la Ruelle des Barrières et de la Canasta du lundi 20 août au vendredi 20 septembre 2018 et du lundi 7 janvier au vendredi 8 février 2019, selon les horaires suivants :

- de 07h30 à 08h00
- de 08h15 à 08h45
- de 11h25 à 11h55
- de 12h50 à 13h20
- de 16h00 à 16h30

Emplacements des passages piétons sécurisés



-  Passages-piétons sécurisés
-  Passage interdit
-  mini-giratoire avec îlot semi-franchissable

Restriction de circulation aux abords de l'école

Le Conseil communal, sur proposition de la PIDR, a décidé de restreindre la circulation aux abords de l'école dès la rentrée scolaire 2018-2019.

Une signalisation sera mise en place pour interdire la circulation à la Nouvelle Avenue et au Chemin de Ecoliers pendant les horaires scolaires.

Construction d'un rond-point à l'Avenue de la Jonction

La Commune de Saxon, sur préavis positif du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement va construire un mini-giratoire avec îlot central semi-franchissable au fond du Pont de la Pierre-A-Voir (côté Avenue de la Jonction), afin de ralentir la circulation. Ces travaux débuteront à la fin juin 2018.

Modification de la signalisation de la Place de parc de la Pierre-A-Voir

Le Conseil communal a décidé de modifier la signalisation de la Place de parc de la Pierre-A-Voir. L'horaire de parcage a été réduit à 5h00 maximum, afin de diminuer le nombre de véhicules parkés durant la journée sur cette place. Nous encourageons donc les parents qui amènent leur(s) enfant(s) à l'école à utiliser cette place de parc.

Saxon, le 4 juin 2018.

COMMUNE DE SAXON

Le Président :

Le Secrétaire :


Christian Roth


Daniel Felley